

Le Petit Thoirassien

Le journal de votre commune –n° 57 – Printemps 2022

<u>Horaires du secrétariat de mairie :</u> <u>Permanence du Maire et du 1^{er} Adjoint en mairie</u>

Mardi: 9h / 12h, sur rendez-vous

Ouverture au public:

Lundi, mercredi, vendredi : 14h / 17h Mardi et Jeudi : 9h / 12h

04 66 61 62 82 – <u>thoiras30.mairie@wanadoo.fr</u> www.thoiras.fr

& Le mot du Maire

Chères Thoirassiennes, chers Thoirassiens, amis, nouveaux arrivants.

Cette année encore, le protocole sanitaire mis en place nationalement pour pallier à l'épidémie de COVID 19, nous a empêché de nous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

En 2021, l'équipe municipale s'est attachée aux actions suivantes :

- Eclairage public solaire de 4 abribus de la commune pour une meilleure visibilité et sécurité des usagers ;



Abribus Route de Vabres

- Réfection des buses d'évacuation des eaux sur la route de Pagès pour limiter les dégradations de la chaussée;
- Début des travaux d'agrandissement du réfectoire de l'école afin d'améliorer le service rendu aux enfants ;





- **Déplacement des buis de la cour** de l'école au parc de la châtaigneraie ;
- Mise en sécurité des portails de l'école et de la Mairie afin de ne pas perturber l'espace de récréation de l'école;
- Mise en place de capteurs de CO2 et divers travaux électriques dans les salles de classe;
- Analyse du radon dans l'école conforme à la règlementation en vigueur ;
- Mise en place de la tarification sociale à 1
 € pour les repas pris à la cantine scolaire, selon le quotient familial;
- **Mise en place d'un défibrillateur** à la Gare de Thoiras ; une formation sera organisée prochainement.



- Agrandissement du parking école / mairie ;



- Remplacement du vieux camion communal hors service ;



- Remplacement du tableau d'information touristique du Puech (Parking sous la Mairie) et du panneau de la Châtaigneraie



A partir de 2022, la plupart des projets s'inscrivent sur le long terme :

- Fin des travaux de l'agrandissement du réfectoire scolaire ;
- Mise en accessibilité de la mairie et de la salle du conseil, pour les personnes à mobilité réduite;
- Sécurisation du carrefour de Campsoureille : les travaux seront réalisés par le Conseil Départemental du Gard à la demande de la mairie et associé aux riverains ;
- Arrivée de la fibre sur une bonne partie de la commune ;
- Reprise des manifestations dès le printemps normalement ;
- Reprise des réunions de quartier : les dates seront communiquées ultérieurement ;

Je souhaitais également, au travers de ce journal communal, saluer les artisans et les commerçants installés sur la commune, les exploitants de lieux d'accueil touristique, les bénévoles d'associations qui sont tous parties prenantes dans la vie de notre commune.

A toutes et à tous, mes vœux sincères pour que cette année soit douce et sereine dans la joie et une bonne santé.

<u>Section Series Municipaux de la commune de Thoiras</u>

Nous vous rappelons que les comptes rendus de tous les conseils municipaux sont affichés en mairie dans les huit jours qui suivent la séance, et déposés sur le site internet de la commune: https://thoiras.fr/ (onglet « Commune de Thoiras », puis rubrique « Décisions du Conseil Municipal et du Maire »). N'hésitez pas à le consulter car vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre

Site internet de la commune : www.thoiras.fr

commune.

Nous vous rappelons que le site internet de la commune est à votre disposition pour tout sujet utiles ou d'actualités: vie sociale, vie pratique, urbanisme, enfance, administratif et plus d'actualité. En page d'accueil, à l'agenda sur la page d'accueil, vous trouverez « Soutien à l'Ukraine » avec toutes les informations concernant l'accueil des réfugiés, les dons ...

N'hésitez pas à nous faire remonter des oublis, des erreurs, vos idées sont les bienvenues!

Naissances

- TABUSSE Susie Née le 23 janvier
- JEGOUREL Louise, Née le 12 avril
- CABRIT Romane, Née le 24 mai
- WAGNER Stella Née le 7 juin
- HANIQUE Lyna Née le 17 septembre

Mariage

- PEGUIN Lilian et SAADOUN Hanane, le 10 avril
- MENDES DA SILVA Luis et GRELLET Alice, le 21 août
- PEROCHEAU Landry et FUENTES MATUS Laura, le 11 décembre

Décès

Nos sincères condoléances aux familles

- GOMEZ Norbert, le 3 février
- BRUN épouse MEYNADIER Josette le 17 février
- KOLLER Franz, le 22 février
- HUIJNEN Philadelphia, le 5 octobre
- CHAZAL Thérèse, le 22 octobre
- BRETON épouse VERDI Jeanine, le 3 novembre

Recensement de la population :

Message de Karine Pesenti, agent recenseur:

« Je souhaite remercier toutes les Thoirassiennes et tous les Thoirassiens pour leur aide et leur participation à ce recensement malgré les difficultés rencontrées. Un grand merci pour votre compréhension.

Pour information, et à titre indicatif, au dernier recensement la population était de 440 habitants, elle devrait être cette année d'environ 460 habitants ».

<u> Inscription à l'école maternelle et primaire de Thoiras -Corbès :</u>

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle et élémentaire de Thoiras, veuillez contacter le secrétariat de Mairie de Thoiras au 04 66 61 62 82.



★ Élections 2022 :

- <u>Élections Présidentielles :</u> Les 10 et 24 avril 2022
- <u>Élections Législatives :</u> Les 12 et 19 juin 2022



Les élections sont organisées dans la salle du Conseil à la Mairie

Quand et comment donner procuration?

L'électeur peut donner **procuration** à tout moment et jusqu'à **un an avant le scrutin** de deux façons :

- En faisant une **demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Si vous êtes dans l'impossibilité physique de vous déplacer en raison d'un handicap ou d'une maladie grave, un officier ou un agent de police judiciaire peut venir jusqu'à vous.

Pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une **procuration** en vous connectant sur le site service-public.fr.

Les Français établis hors de France qui ne peuvent pas se déplacer pour voter personnellement dans le bureau de vote de leur commune ou de leur circonscription consulaire peuvent procuration via ce même site maprocuration.gouv.fr . Ils doivent ensuite faire valider la procuration devant le commissariat de brigade de gendarmerie la consulat/ambassade de leur choix.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée :

Le projet expérimental « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) a pour objectif de démontrer que l'exclusion sociale due à la privation d'emploi, vécue depuis des décennies par les chômeurs de longue durée, n'est pas inéluctable.

Le projet TZCLD, qui est porté au niveau local par la Municipalité de Saint-Jean du Gard et l'Association d'insertion FAIRE, a été proposée aux communes environnantes.

La commune de Thoiras s'est inscrite dans cette démarche en novembre 2021.

L'association FAIRE (Formation Accompagnement Insertion Retour à l'Emploi) a créé, dans le cadre de son activité d'insertion par le travail, un atelier de couture qui réalise des créations textiles.

Afin de soutenir l'Association FAIRE dans la réalisation de son projet, la commune de Thoiras s'est engagée à lui verser une contribution forfaitaire avec une commande ferme annuelle de 3 créations.

→ Message de l'association « FAIRE »

« Bonjour,

Vous habitez Saint-Jean du Gard ou les communes aux alentours, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un projet professionnel qui vous motive, ou bien vous connaissez quelqu'un dans cette situation.

Nous travaillons actuellement à un projet fédérateur orienté vers le développement durable et l'urgence écologique, l'objectif étant de créer des emplois à temps choisi dans un pôle dédié au recyclage et à la transformation.

Rencontrons-nous afin d'échanger autour de vos idées et vos envies. A ce jour plusieurs pistes ont déjà émergées et toute proposition de votre part est bienvenue!

Vous pouvez contacter Christophe par mail: ebestjean@gmail.com

Ou par téléphone au : 06 89 84 15 44

Au plaisir de vous rencontrer »

Location salle polyvalente « La Pellegrine » :

La commune de Thoiras met à disposition des particuliers et des associations la salle polyvalente « La Pellegrine » située sur le site de La Châtaigneraie à La Plaine.

Pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes, cette salle est au cœur d'un parc de châtaigniers, avec une grande aire de stationnement.

Tarifs et conditions:

S'il n'habite pas sur la commune, le demandeur doit être parrainé par un habitant de Thoiras.

Le parrain devra remettre en mairie deux chèques de caution : un de 100 € (caution ménage) et un de 1500 € (salle Pellegrine).

Le tarif de la location est de 350 € (du vendredi 17h au lundi 9h) pour les manifestations festives et 80 € pour des réunions organisées. S'adresser en Mairie pour tous renseignements.

